



Destruction d'un mur mitoyen par nos nouveaux voisins

Par **herval**, le **24/03/2013** à **18:54**

bonjour,rnrnLe mur qui sépare notre parcelle est celle de nos voisins est mitoyen.rnnos nouveaux voisins souhaitent construire une maison sur leur parcelle incluant un sous sol. Ils doivent pour cela creuser un trou de trois mètres de profondeur et sont venus nous voir pour nous prévenir de la destruction du mur mitoyen et de nos arbres qui se trouvent le long de ce mur.rnQuels sont nos recours pour éviter cela ? pouvons nous refuser ? merci de votre aide sur ce sujet.

Par **amajuris**, le **24/03/2013** à **19:46**

bjr,rnsi le mur est mitoyen ils ne peuvent pas faire des travaux sur ce mur sans votre accord.rnil faut rappeler à vos voisins ce qu'est le droit de propriété y compris par LRAR.rncdt

Par **herval**, le **24/03/2013** à **20:40**

merci pour votre réponse